

LES RÉPONSES DE SERGE POITOU (centre)

1- Rythmes scolaires :

A la rentrée de septembre 2014, les écoliers de Lunel feront la semaine de 4 jours et demi, avec le mercredi matin travaillé.

Il semble acquis que les Temps d'activités périscolaires (Tap) auront lieu en fin d'après-midi, avec l'accord de la communauté éducative et des parents d'élèves.

- Souhaitez-vous proposer d'autres horaires ?

Non car ces horaires ont été validé lors des conseils d'écoles par la communauté éducative.

- Les horaires seront-ils les mêmes dans toutes les écoles de la ville (à 15 mn près) ?

Oui afin de conserver une cohérence dans les déplacements.

- Souhaitez-vous mettre en place sur la ville un Projet d'éducation territoriale (Pedt) ?

Oui

- Souhaitez-vous créer un Accueil de loisirs associés à l'école (Alae) ?

Oui et nous étudions la possibilité d'en créer plusieurs à l'échelle de bassins de vie.

- Souhaitez-vous rejoindre la CCPL et son Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh), qui gère les Alae des villages environnants ?

Oui en ce qui concerne les ALSH à court terme .

En ce qui concerne les ALAE, nous réfléchissons à conserver la compétence communale dans l'immédiat.

- Avez-vous chiffré les budgets pour la solution que vous préconisez ?

Nous nous basons sur l'estimation de l'association des maires de France à savoir 150 euros par écoliers et nous avons tenu comptes des différentes aides financières apportées par la création d'un Pedt.

- Préconisez-vous la gratuité de ces TAP ?

Oui, afin de promouvoir un accès à la culture et au sport pour tous. De plus, l'accompagnement éducatif qui continuera d'exister en parallèle lui, est gratuit pour les familles.

- Avez-vous contacté les structures d'animation susceptibles de participer à ces activités périscolaires ?

Oui.

- Pensez-vous y associer les enseignants - en les rémunérant ?

Oui.

La Fcpe-Lunel souhaite de la part de la prochaine mairie une véritable consultation sur l'éducation et la jeunesse, dans une démarche maitrisée de qualité sur les temps péri et extra-scolaires (Alae, gratuité ou tarifs adaptés des Tap pour les familles), un projet éducatif de territoire ambitieux et réaliste pour l'épanouissement et la réussite de tous.

2- Carte scolaire :

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la distance entre le domicile et l'école qui décide de la carte scolaire à Lunel. Deux écoles, le Parc et Henri de Bornier, accueillent tous les enfants des quartiers les plus défavorisés. Le recrutement de l'école Marie Curie se fait selon une longue ligne ouest-est effleurant seulement le vieux centre et incluant dans son secteur l'école Victor Hugo - laquelle recrute surtout dans le vieux centre, où elle ne se trouve pas.

Ce découpage conditionne l'entrée des élèves dans les deux collèges, puis conditionne l'entrée dans les deux lycées.

Nous demandons un meilleur respect de la mixité sociale, car à l'heure actuelle tous les établissements sont perdants et certains établissements se trouvent bien à tort stigmatisés.

- Etes-vous favorable à une modification de cette carte scolaire, dont la responsabilité incombe à la Mairie et au Rectorat ?

Oui car nous partageons votre analyse. Il faut aussi intégrer les municipalités alentours dans cette réflexion.

- Etes-vous favorable à l'ouverture d'une nouvelle école maternelle ?

Nous avons un projet de construction d'un groupe scolaire maternelle et élémentaire.

- Souhaitez-vous conserver la Commission école que la mairie actuelle a instauré à notre demande ? (Elle réunit une fois par trimestre les différents services de l'éducation à mairie, la restauration et les représentants des parents d'élèves.)

Oui et en parallèle nous souhaitons intégrer les parents et les enseignants lors des projets de rénovation par le biais de réunion en fin de journée car la dite commission école en journée ne permet pas aux parents actifs de s'impliquer suffisamment.

La Fcpe-Lunel souhaite également que la ville et la CCPL soient des éléments moteur de la redéfinition d'une carte scolaire conforme aux intérêts des enfants.